

2023/15/12/12

COMMUNE  
DE  
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023

Date de convocation :  
05/12/2023

Convocation affichée le :  
08/12/2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 27  
Présents : 22  
Procuration (s) : 5

Reçu en Préfecture de  
VANNES le 29/12/2023...  
Certifié exécutoire le 29/12/2023  
Publié ou notifié le 29/12/2023  
A GOURIN, le... 29/12/2023.

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



MIS EN LIGNE LE

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le quinze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à LE ROUX Véronique, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.

## 12- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2023

- Monsieur le maire invite le conseil à délibérer sur la proposition de la commission Finances du 4 décembre 2023 concernant l'attribution de subventions aux associations, subventions demandées hors délai, pour l'exercice 2023.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2023	Propositions 2023
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	762.00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LA GOURINOISE (collège Chateaubriand)	610.00 €
MOSAISTES A L'OUEST	150.00 €

- Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 28 juillet 2022 relative à l'octroi de cadeaux aux agents communaux lors de départ à la retraite. Il précise que l'Amicale du personnel communal a accepté de percevoir le versement du montant du cadeau d'une valeur de 300 euros par agent, charge à elle de délivrer un chèque du même montant à l'agent. Un départ à la retraite ayant eu lieu depuis la dernière cérémonie de remise, il est proposé de verser la somme de 300 euros à l'Amicale.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

- **ADOpte** la proposition d'attribution de subventions aux associations, pour l'exercice 2023, telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2023	Propositions 2023
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	762.00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LA GOURINOISE (collège Chateaubriand)	610.00 €
MOSAISTES A L'OUEST	150.00 €

- **ADOpte** la proposition de verser la somme de 300 € à l'Amicale du personnel communal.

Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 15 décembre 2023

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



Le secrétaire de séance,

Christophe BOURLÈS.